

Le « blues » des lacs

Les cyanobactéries ou « algues bleu-vert » sont des microorganismes aquatiques. Certaines espèces produisent à leur mort des poisons naturels : les cyanotoxines. Les cyanobactéries sont présentes naturellement dans les plans d'eau et deviennent problématiques lorsqu'elles se reproduisent rapidement et en abondance. Elles forment alors une masse visible à l'œil nu que l'on nomme fleur d'eau ou « bloom ». Ce phénomène, lorsqu'il occupe une proportion importante du lac, est un symptôme de dégradation de son état de santé.

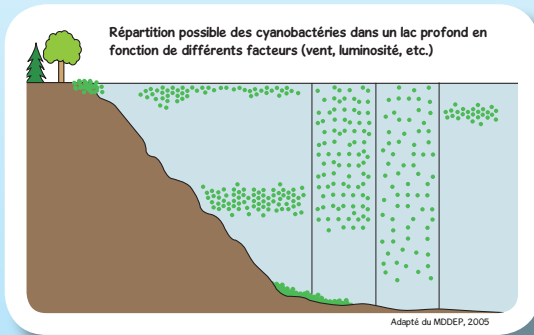


Il n'existe pas de produits magiques ou de techniques miracles pour éviter les fleurs d'eau de cyanobactéries. De plus, de telles actions doivent être approuvées et reconnues par un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Il est indispensable de changer les comportements individuels et les pratiques collectives.

On ne peut prédire l'apparition d'une fleur d'eau, toutefois, le principal coupable est le **phosphore** rejeté en trop grande quantité avec :

- Les effluents des installations septiques.
- L'épandage d'engrais (organiques ou chimiques).
- L'utilisation de produits phosphatés.
- L'artificialisation de la bande riveraine.
- La pratique de certaines activités: agricoles, piscicoles, forestières, etc.
- La modification du tracé des cours d'eau.
- L'assèchement des milieux humides.

Une eau stagnante ou à faible courant ainsi qu'une température élevée peuvent favoriser leur développement.



Les cyanobactéries ont besoin du phosphore et de l'azote pour croître, voici quelques bonnes pratiques pour limiter l'apport de ces nutriments :

- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et vidangez-la régulièrement.
- Évitez d'utiliser des engrais et du compost.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.
- Conservez le bouclier naturel de votre rive en évitant les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété (gazon, murets, béton, etc.).
- Favorisez les activités respectueuses de l'environnement.

Pour en savoir plus : www.troussedeslacs.org



Lorsque la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries a été confirmée dans votre lac, il est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- Évitez tout contact direct avec l'eau des zones affectées du lac (baignade, douche, sports nautiques, etc.).
- Évitez de consommer des poissons ou autres organismes aquatiques.
- Évitez de cuisiner et de vous abreuver avec l'eau du lac.
- Évitez que les animaux domestiques entrent en contact avec l'eau des zones affectées du lac.



La fleur d'eau de cyanobactéries peut être de différentes couleurs (vert-olive, rouge, violet...) Apprenez à reconnaître les cyanobactéries grâce au guide d'identification produit par le MDDEFP (www.mddefp.gouv.qc.ca). Si vous croyez être en présence de cyanobactéries, prenez des photos, prévenez votre direction régionale du MDDEFP et votre municipalité.

Attention ! Utiliser un algicide ou faire bouillir l'eau ne détruit pas les cyanotoxines. Au contraire, cela tue les cellules et libère les toxines.